

Paris, le 15 août 2021

Monsieur le Président,

L'offensive menée par les Talibans en Afghanistan, qui se rapprochent dangereusement de Kaboul, risque d'entraîner de nombreuses atteintes au droit humanitaire et aux droits de l'homme. Parmi les potentielles victimes, nous craignons notamment pour les femmes exerçant les fonctions de magistrates dans ce pays. Elles seraient au nombre de 250, principalement situées à Kaboul, et peuvent légitimement craindre pour leur vie. Deux magistrates afghanes ont ainsi été assassinées en janvier 2021.

Dans l'hypothèse d'une prise de Kaboul par les Talibans, il existe un risque qu'il ne soit plus possible pour les potentielles victimes des Talibans de prendre la fuite et de demander l'asile. La plupart des Etats occidentaux sont en train d'évacuer leurs ressortissants, le Quai d'Orsay a lancé plusieurs appels pour que les français quittent l'Afghanistan et le nombre de vols risque de se réduire drastiquement.

Nous nous permettons de prendre attache avec vous pour que la France et l'Union européenne garantissent un respect plein et entier du droit d'asile en permettant notamment aux femmes magistrates afghanes de rejoindre l'Union européenne.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre très haute considération.

Katia Dubreuil  
Président du Syndicat de la magistrature



Céline Parisot  
Présidente de l'Union Syndicale des Magistrats



Monsieur Emmanuel MACRON  
Président de la République  
Palais de l'Elysée  
55 rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 PARIS